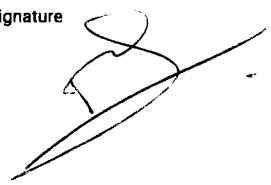
Bordereau attestant l'exactitude des informations - NANCY - 5402 - Documents comptables (B-S) - Dépôt le 27/04/2026 - 3456 - 2005 B 01036 - 487 609 315 - AB VERANDA

Toute fausse déclaration relative à la demande de confidentialité du compte de résultat constitue un faux et un usage de faux passible des peines d'amende et d'emprisonnement prévues aux articles 441-1 et suivants du Code pénal.

Au siège social,
Le 23 mars 2026.

Pour SAS AB HOLDING
Monsieur Romuald BUNEL

Zone de signature



Bilan Actif

		31/12/2025			31/12/2024
		Brut	Amort. et Dépréc.	Net	Net
	Capital souscrit non appelé (I)				
ACTIF IMMOBILISE	**IMMOBILISATIONS INCORPORELLES**				
	Frais d'établissement				
	Frais de développement				
	Concessions brevets droits similaires	3 550	3 550		649
	Fonds commercial (1)				
	Autres immobilisations incorporelles	6 000		6 000	6 000
	Avances et acomptes				
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
	Terrains				
	Constructions	166 921	116 364	50 557	49 038
	Installations techniques,mat. et outillage indus.	62 277	53 158	9 119	7 382
	Autres immobilisations corporelles	36 188	22 929	13 259	18 870
	Immobilisations en cours				
	Avances et acomptes				
	IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)				
	Participations évaluées selon mise en équival.				
	Autres participations				
	Créances rattachées à des participations				
	Autres titres immobilisés				
	Prêts				
	Autres immobilisations financières	6 600		6 600	6 600
	TOTAL (II)	**281 536**	**196 001**	**85 536**	**88 539**
ACTIF CIRCULANT	**STOCKS ET EN-COURS**				
	Matières premières, approvisionnements	27 549		27 549	40 816
	En-cours de production de biens				
	En-cours de production de services				
	Produits intermédiaires et finis				
	Marchandises				
	Avances et Acomptes versés sur commandes				
	CREANCES D'EXPLOITATION (3)				
	Créances clients et comptes rattachés	35 799		35 799	45 756
	Autres créances	4 859		4 859	4 446
	Créances diverses				
	Capital souscrit appelé, non versé				
	VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT				
	DISPONIBILITES	366 562		366 562	332 128
COMPTES DE REGULARISATION	Charges constatées d'avance	841		841	841
	TOTAL (III)	**435 610**		**435 610**	**423 987**
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)				
	Primes de remboursement des obligations (V)				
	Ecarts de conversion actif (VI)				
	TOTAL ACTIF (I à VI)	**717 146**	**196 001**	**521 146**	**512 527**
	(1) dont droit au bail				
	(2) dont immobilisations financières à moins d'un an			6 600	6 600
	(3) dont créances à plus d'un an				

CERTIFIÉ CONFORME À L'ORIGINAL

Bilan Passif

		31/12/2025	31/12/2024
Capitaux Propres	Capital social ou individuel	7 625	7 625
	Primes d' émission, de fusion, d' apport ...		
	Ecarts de réévaluation		
	RESERVES		
	Réserve légale	763	763
	Réserves statutaires ou contractuelles		
	Réserves réglementées		
	Autres réserves	294 902	
	Report à nouveau		305 724
	Résultat de l'exercice	**89 170**	**69 178**
	Subventions d'investissement		
	Provisions réglementées		
	Total des capitaux propres	**392 459**	**383 289**
Autres fonds propres	Produits des émissions de titres participatifs		
	Avances conditionnées		
	Total des autres fonds propres		
Provisions	Provisions pour risques		
	Provisions pour charges		
	Total des provisions		
DETTES (1)	**DETTES FINANCIERES**		
	Emprunts obligataires convertibles		
	Autres emprunts obligataires		
	Emprunts dettes auprès des établissements de crédit (2)	146	269
	Emprunts et dettes financières divers (3)		
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	49 958	39 101
	DETTES D'EXPLOITATION		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	12 439	12 204
	Dettes fiscales et sociales	56 375	67 846
	Autres	4 630	
	DETTES DIVERSES		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
	Dettes fiscales (Impôts sur les bénéfices)	3 769	8 054
	Autres	1 369	1 764
	Produits constatés d'avance		
	Total des dettes	**128 687**	**129 238**
	Ecarts de conversion passif		
	TOTAL PASSIF	**521 146**	**512 527**

	Résultat de l'exercice exprimé en centimes	89 170,16	69 177,69
(1)	Dont dettes à moins d'un an	78 728	90 137
(2)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	146	269
(3)	Dont emprunts participatifs		

CERTIFIÉ CONFORME À L'ORIGINAL

Règles et Méthodes Comptables

Les comptes annuels de l'exercice ont été élaborés et présentés conformément aux règles générales applicables en la matière et dans le respect du principe de prudence.

Le bilan de l'exercice présente un total de **521 146** euros.

Le compte de résultat, présenté sous forme de liste, affiche un total **produits** de **1 427 980** euros et un total **charges** de **1 338 810** euros,dégageant ainsi un **résultat** de **89 170** euros.

L'exercice considéré débute le **01/01/2025** et finit le **31/12/2025.**
Il a une durée de **12** mois.

Les conventions générales comptables ont été appliquées conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation.
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre.
- indépendance des exercices.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Aucun changement dans les méthodes d'évaluation et dans les méthodes de présentation n'a été apporté.

Les principales méthodes utilisées sont :

CERTIFIÉ CONFORME À L'ORIGINAL

Immobilisations

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires, hors frais d'acquisition des immobilisations) ou à leur coût de production.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif en fonction de la durée normale d'utilisation des biens.

Les éléments non amortissables de l'actif immobilisé sont inscrits pour leur valeur brute constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

Règles et Méthodes Comptables

Stocks et en cours

Les matières et marchandises ont été évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires).

Une provision pour dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute et le cours du jour ou la valeur de réalisation déduction faite des frais proportionnels de vente, est effectuée lorsque cette valeur brute est supérieure.

Créances et dettes

Les créances et les dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.
Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.
Les créances clients présentées dans le tableau de financement, ont été retenues pour leur valeur brute, conformément aux principes comptables.

Disponibilités

Les liquidités disponibles en banque ou en caisse ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Achats

Les frais accessoires d'achat payés à des tiers n'ont pas été incorporés dans les comptes d'achat, mais ont été comptabilisés dans les différents comptes de charge correspondant à leur nature.

CERTIFIÉ CONFORME À L'ORIGINAL

AB VERANDA
SASU au capital de 7 625 euros,
immatriculée au RCS de NANCY sous le numéro 487 609 315,
dont le siège social est situé 8 RUE DE FONTENOY 54840 GONDREVILLE

REÇU
02 AVR. 2026
G.T.A.E. NA.

TEXTE DE LA DÉCISION D'AFFECTATION DU RÉSULTAT DE L'ASSOCIÉE UNIQUE EN DATE DU 23 MARS 2026

EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2025

L'associée unique rappelle que les comptes annuels, tels qu'ils sont présentés et soumis à son approbation, font ressortir un bénéfice de 89 170,16 euros.

L'associée unique rappelle en outre que le compte « autres réserves » présente un solde positif de 294 901,51 euros.

L'associée unique décide la distribution, à titre de dividende, d'une somme de 80 000,00 euros, soit 10,49 euros pour chacune des 7625 actions composant le capital social.

La mise en paiement interviendra à compter de ce jour.

Ce dividende sera prélevé à hauteur de 80 000,00 euros sur le résultat de l'exercice.

L'associée unique obtiendra son dividende de la manière suivante :

BÉNÉFICIAIRE	NOMBRE DE TITRES	DIVIDENDES BRUTS	RÉGIME D'IMPOSITION
SAS AB HOLDING	7625	80 000,00 €	Impôt sur les sociétés
TOTAL	7625	80 000,00 €	

Enfin, pour le solde de résultat net, soit 9 170,16 euros, il est décidé de l'affecter en totalité au compte « autres réserves ».

À l'issue de cette affectation de résultat, le compte « autres réserves » présentera un solde créditeur de 304 071,67 euros.

En application de l'article 243 bis du Code général des impôts, l'associée unique rappelle que les dividendes distribués au titre des trois exercices précédents ont été les suivants :

Exercice N-1 :

- Aucune distribution éligible à l'abattement de 40 % n'a eu lieu.
- Montant total des autres revenus versés ne bénéficiant pas de l'abattement de 40 % : 80 000,00 euros
- Soit montant total global par titre : 10,49 euros

Exercice N-2 :

- Aucune distribution éligible à l'abattement de 40 % n'a eu lieu.
- Montant total des autres revenus versés ne bénéficiant pas de l'abattement de 40 % : 55 000,00 euros
- Soit montant total global par titre : 7,21 euros

Exercice N-3 :

- Aucune distribution éligible à l'abattement de 40 % n'a eu lieu.
- Montant total des autres revenus versés ne bénéficiant pas de l'abattement de 40 % : 55 000,00 euros
- Soit montant total global par titre : 7,21 euros

La Présidente

Zone de signature

Certifié conforme

